

Suivi de la situation humanitaire dans la zone frontalière entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso

Aperçu de la situation : Niger - Régions de Tillabéri et de Tahoua

Juin 2020

Contexte

Depuis le début de la crise sécuritaire au Mali en 2012, la zone frontalière entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso est caractérisée par un climat d'insécurité du fait de la présence de groupes armés, de la criminalité et de la montée des tensions entre les communautés¹. La situation sécuritaire s'est fortement dégradée depuis 2018 au Niger et a causé le déplacement de 202 438 personnes dans les régions de Tillabéri et Tahoua² (chiffres du mois de juin 2020). De plus, l'assistance humanitaire est soumise à de multiples aléas et l'accessibilité aux populations affectées reste difficile dans certaines localités en raison des conditions géographiques et climatiques difficiles dans certaines zones, la situation sécuritaire et des mesures liées à l'état d'urgence décrété dans les départements en crise¹. Cet accès humanitaire limité est l'un des facteurs à l'origine des lacunes d'information importantes sur l'étendue, la nature et la sévérité des besoins. Afin de pallier le manque d'information sur ces localités, REACH bénéficie du financement de l'Office of U.S Foreign Disaster Assistance (OFDA) et réalise depuis janvier 2020 un suivi des besoins humanitaires multisectoriels (suite à une phase pilote au mois de novembre)³. Cet aperçu de la situation présente les principaux résultats de ce suivi dans les régions de Tillabéri et de Tahoua au mois de juin ainsi que l'évolution des principaux résultats dans la région de Tillabéri entre avril et juin 2020.

Résultats clés

- Une détérioration de la situation a été observée dans la plupart des secteurs pour les deux régions particulièrement en ce qui concerne l'accès à la nourriture, aux moyens de subsistance, à l'eau et aux services éducatifs, entre les données collectées au premier trimestre et au deuxième trimestre 2020. La dégradation de la situation dans les régions de Tillabéri et de Tahoua serait due à l'effet combiné d'un ensemble de facteurs d'ordre structurels et sécuritaires, et semble être aggravée par la pandémie de COVID-19.
- Dans 97% des localités évaluées, les IC ont rapporté que la majorité de la population n'avait pas accès à suffisamment de nourriture au cours du mois précédent⁶. Les mesures préventives à la propagation de la pandémie (fermeture des frontières, restriction des mouvements) semblent avoir encore accru les difficultés d'accès à l'alimentation, dans des régions déjà fortement affectées par l'insécurité et les aléas climatiques.
- Les populations des régions de Tillabéri et de Tahoua dépendent fortement des activités agropastorales pour leur subsistance, à la fois comme source de revenu et de nourriture⁷. Avec les perturbations sur ces activités au cours du second trimestre 2020, dans 71% des localités évaluées à Tahoua et 61% à Tillabéri, la majorité de la population n'avait pas accès aux moyens de subsistance habituels.
- Des barrières aux gestes de prévention du COVID-19 existaient. En effet, les IC ont rapporté que la majorité des personnes déplacées internes (PDI) vivait dans des conditions inadéquates, notamment dans les départements d'Abala (100% des localités évaluées), d'Ayerou (67%) et de Ouallam (60%). De même, dans 57% de localités évaluées en juin, la majorité de la population n'avait pas accès à suffisamment d'eau pour combler les besoins du ménage.
- L'accès à l'éducation, qui était déjà affecté par l'insécurité, l'a été davantage avec les mesures de fermeture des écoles pour empêcher la propagation du COVID-19. Selon les IC, dans 41% des localités évaluées la majorité de la population en âge d'être scolarisée n'avait pas accès à des services éducatifs fonctionnels au cours du mois précédent. Cette proportion était de 16% lors de la collecte de données du mois de mars.

Etant donné que la couverture géographique de ce suivi est limitée et que les informations reposent sur des réponses d'IC, les résultats doivent être considérés comme **indicatifs** de la situation.

Méthodologie

La méthodologie employée pour ce suivi est la méthodologie dite "zone de connaissance". Cette méthodologie a pour objectif de collecter, d'analyser et de partager des informations actualisées concernant les besoins humanitaires multisectoriels dans la région, y compris dans les zones difficilement accessibles. Les données ont été collectées au niveau des localités, à travers des entretiens avec des informateurs clés (IC)⁴. Ces IC ont été sélectionnés en fonction de leur connaissance récente (moins d'un mois) et détaillée des localités. Les informations sont rapportées lorsqu'au moins 5% des localités du département ont été évaluées. Lorsque plusieurs IC ont été interrogés à propos d'une même localité, ces données ont été agrégées à l'échelle de la localité. Pour approfondir les informations fournies par les IC, des entretiens semi-structurés qualitatifs ont été réalisés pour certaines localités avec des IC et/ou des membres de la population déplacée et ces discussions portaient sur les dynamiques de déplacement et les besoins humanitaires⁵. Cet aperçu présente les résultats les plus récents issus de la collecte de données réalisée entre le 9 et le 25 juin dans les régions de Tillabéri et de Tahoua, ainsi que l'évolution des résultats entre les mois d'avril et juin 2020 pour la région de Tillabéri.

Couverture géographique de l'évaluation en juin 2020

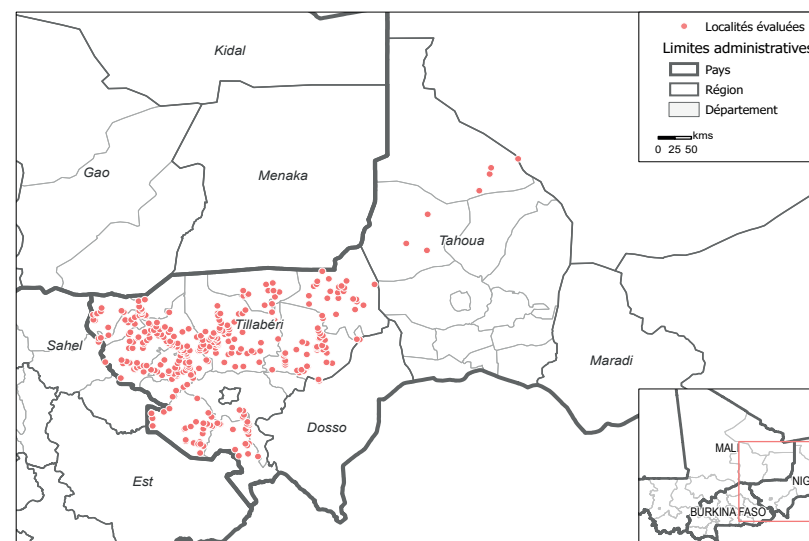


Tableau de couverture d'avril à juin - Région de Tillabéri

	Avril	Mai	Juin
# d'IC	638	539	614
# total de localités	4 831	4 831	4 831
# total de localités évaluées	314	319	347
Taux de couverture	6,5%	6,6%	7,2%

Tableau de couverture d'avril à juin - Région de Tahoua

	Avril	Mai	Juin
# d'IC	31	20	9
# total de localités	79	79	79
# total de localités évaluées	14	12	7
Taux de couverture	17,7%	15,2%	8,9%

¹ REACH. [Aperçu de la situation humanitaire dans la zone frontalière entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso](#). Octobre 2019.

² United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR). [Update Tillabéri and Tahoua regions](#). July 2020.

³ REACH. [Suivi de la situation humanitaire dans la zone frontalière entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso, aperçu de la situation dans la région de Tillabéri](#). Novembre 2019.

⁴ Compte tenu de la pandémie de COVID-19, les entretiens avec les IC ont été réalisés uniquement par téléphone aux mois d'avril et de mai et le questionnaire a été réduit et adapté à cette méthode de collecte.

⁵ Les entretiens semi-structurés ont été réalisés au mois de mai dans des localités des départements d'Abala, Ayerou, Banibangou, Tassara, Tillia et Torodi et au mois de juin dans des localités des départements d'Abala, Banibangou, Ouallam, Tassara, Tillia et Tillabéri.

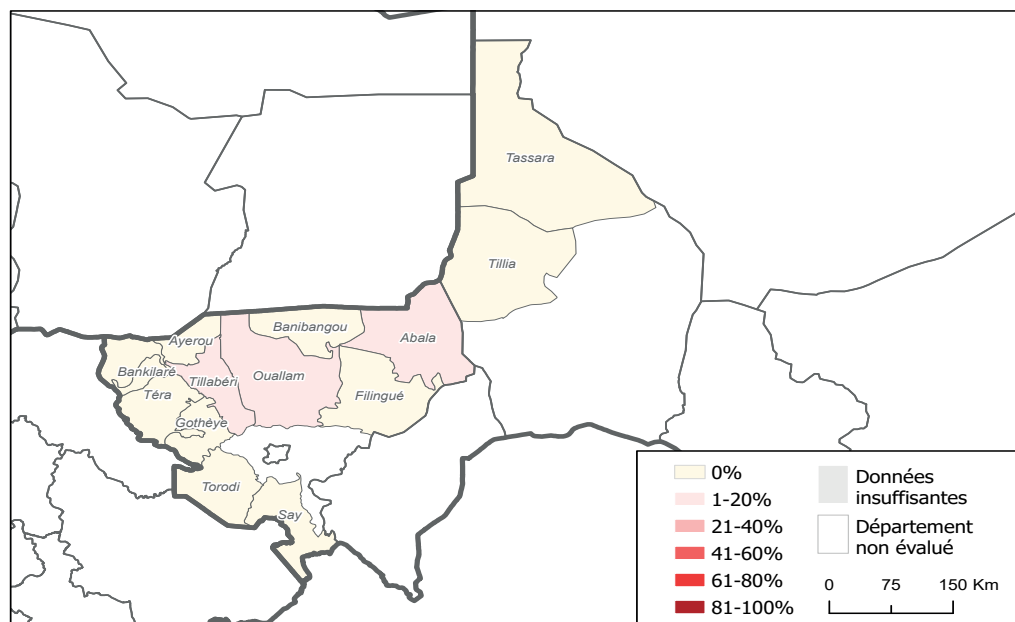
⁶ Dans tout cet aperçu, le mois précédent renvoie au mois ayant précédé la collecte de données.

⁷ Famine Early Warning Systems Network (FEWS NET). [Évaluation de l'insécurité alimentaire chronique au Niger](#). Mars 2019.

Déplacement

Au cours du second trimestre 2020, le nombre de personnes déplacées a continué d'augmenter, en particulier dans la région de Tahoua où la présence de groupes armés non étatiques (GANE) est de plus en plus observée. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le nombre de PDI dans les régions de Tillabéri et Tahoua a presque doublé au cours des 12 derniers mois². Ce second trimestre a également été marqué par une augmentation du nombre d'incidents sécuritaires et de protection, qui semble être fortement corrélée avec les mouvements des populations². Selon les IC, dans 91% des localités évaluées, rapportant la présence de PDI, la violence dans la localité de départ constituait le principal motif de déplacement et les déplacements préventifs étaient cités dans 9% des localités évaluées.

Proportion de localités évaluées en juin où les IC ont rapporté des mouvements de PDI au cours du dernier mois :



Présence des déplacés

Les déplacements continuent de prendre de l'ampleur, avec un nombre de personnes déplacées passant de 171 157 personnes en avril à 202 438 en juin. En effet, les IC ont rapporté la présence de PDI au cours du mois précédent dans 6% des localités évaluées au mois de juin, principalement dans les départements d'Abala, Ayerou, de Banibangou, Tillabéri et Torodi. D'après le monitoring de protection, les déplacés internes répertoriés en juin sont majoritairement installés dans les départements de Tillia (41 793 PDI), Abala (30 412 PDI), Ayerou (21 951 PDI), Tassara (13 832 PDI), Tillabéri (11 781 PDI) et Banibangou (10 381 PDI)². La présence de réfugiés a elle été rapportée par les IC dans 3% des localités évaluées, principalement dans les départements d'Abala, Ayerou, de Banibangou, Bankilare et Téra.

Les déplacements ont souvent un impact majeur sur l'accès à la nourriture et aux revenus. De plus, l'accès aux services de base est également limité car la pression sur des infrastructures (d'eau, d'hygiène, d'assainissement mais aussi sur les services de santé et éducatifs) est déjà importante dans les zones d'accueil.

Evolution du nombre de PDI et de réfugiés dans les régions de Tillabéri et de Tahoua entre avril et juin 2020²:

	Avril	Mai	Juin
Nombre de PDI	108 941	139 780	139 780
Nombre de réfugiés ⁸	58 702	58 613	59 144

Principaux axes de déplacement

Les départements d'origine des PDI les plus cités par les IC sont Ouallam (26%), Ayerou (22%) et Torodi (17%). Le pays d'origine le plus souvent cité pour les réfugiés est le Mali (78%) et le cercle (unité administrative équivalente au département au Niger) d'origine le plus souvent cité est Menaka (44%). De plus, au Mali, le HCR et ses partenaires ont commencé à enregistrer les citoyens nigériens à partir du mois d'avril. Ainsi, 13 712 réfugiés nigériens ont été enregistrés dans la région de Menaka².

Principaux départements/cercles d'origine des PDI et des réfugiés de la région de Tillabéri par proportion de localités évaluées en juin dans lesquelles les IC rapportent leur présence au cours du mois précédent :

PDI :		Réfugiés :	
Ouallam	26%	Menaka	44%
Ayerou	22%	Ansongo	22%
Torodi	17%	Gao	11%
		Oudalan	11%

Facteurs incitatifs et dissuasifs de déplacement

La violence dans la localité de départ constituait le principal motif de déplacement pour les populations déplacées, rapporté par les IC dans toutes les localités évaluées pour les réfugiés et dans 91% des localités évaluées pour les PDI. La situation sécuritaire continue d'être préoccupante dans les régions de Tillabéri et de Tahoua, en témoignent les récentes attaques sur les positions des forces de sécurité (FDS), sur les civils mais aussi les récents incidents impliquant du personnel humanitaire⁹.

Les mouvements pour fuir les violences des GANE ou en déplacement préventif ont continué tout au long du premier semestre 2020. Les déplacements préventifs étaient également cités par les IC dans 9% des localités évaluées comme principale raison du déplacement. Selon les informations des entretiens semi-structurés, les considérations sécuritaires sont ainsi majoritairement la cause des déplacements dans la région de Tillabéri.

Toujours selon les informations des entretiens semi-structurés, il n'y a pas réellement de mouvements de retour, car l'activisme des GANE et l'insécurité dans les zones d'origine dissuadent les PDI de retourner s'installer chez eux. Certains personnes font juste le déplacement dans leur localité d'origine afin de récupérer leurs biens. De plus, l'intégration des personnes déplacées semble se faire sans grande difficulté ce qui pourrait s'expliquer par le fait que les populations non déplacées sont souvent issues des mêmes communautés que les populations déplacées, partageant les mêmes réalités socio-culturelles⁵.

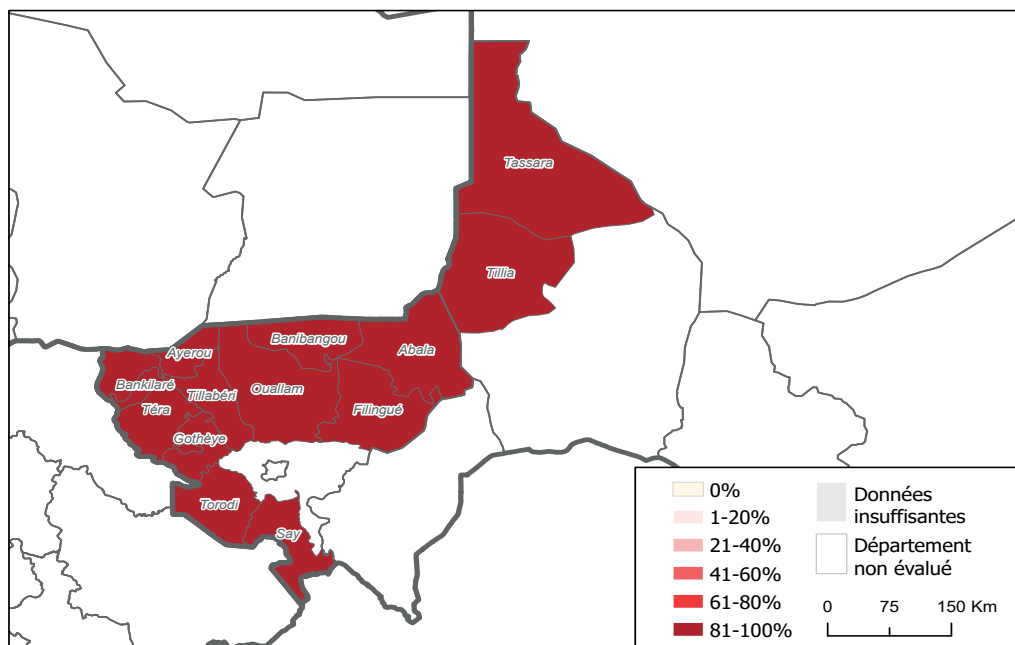
⁸ Ces chiffres comprennent uniquement la population réfugiée malienne. En juin 2020, le HCR dénombrait également 3 514 réfugiés burkinabés dans la région de Tillabéri.

⁹ Il s'agit notamment des attaques sur les positions des FDS à Abala et Banibangou en avril et les attaques sur les civils de la commune d'Anzourou, de Tamalolo et de la zone d'accueil des réfugiés d'Intikane en mai mais aussi plus récemment, l'incident sécuritaire touchant du personnel humanitaire dans le département de Torodi en juin.

Sécurité alimentaire

Le second trimestre 2020 semble avoir connu une dégradation de l'accès à la nourriture, qui était déjà limité au premier trimestre. Les mauvaises récoltes dues principalement aux conditions climatiques défavorables semblent avoir impacté l'accès à la nourriture. Le manque d'argent, également cité comme une barrière d'accès à la nourriture, pourrait être la conséquence de perturbations sur les principaux moyens de subsistance¹⁰. De plus, selon les IC, dans 66% des localités évaluées, l'achat sur le marché était la principale source de nourriture. Ainsi, la hausse des prix observée par les IC dans 94% des localités évaluées avec accès à un marché pourrait contribuer à affecter davantage l'accès à la nourriture de nombreux ménages.

Proportion de localités évaluées en juin où les IC ont rapporté que la majorité de la population n'avait pas accès à suffisamment de nourriture au cours du mois précédent :



Accès à la nourriture

Les IC ont rapporté dans 97% des localités évaluées que la majorité de la population n'avait pas accès à suffisamment de nourriture au cours du mois précédent ce qui met en exergue un accès limité à la nourriture. Ce résultat conforte les analyses du cadre harmonisé de mars montrant que les régions de Tillabéri et Tahoua comptabilisent respectivement 11% et 7% de personnes en phases 3 à 4 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC)¹¹. Selon les IC, l'accès limité à la nourriture était principalement dû à la sécheresse et aux pluies insuffisantes, mais aussi au manque de moyens financiers. En effet, la campagne agricole était déficitaire pour plus de la moitié des villages des régions de Tillabéri et de Tahoua¹².

Evolution de la proportion de localités évaluées par principales raisons du manque d'accès à suffisamment de nourriture au cours du mois précédent, selon les IC (plusieurs réponses possibles) :

	Avril	Mai	Juin
Sécheresse / pluies insuffisantes	94%	96%	88%
Manque d'argent	7%	13%	19%
Cultures détruites par des insectes	7%	7%	8%

Principales sources de nourriture

Si l'achat sur le marché était la principale source de nourriture rapportée, la propre production (cultivée ou bétail) pour l'autoconsommation était la deuxième source de nourriture la plus communément rapportée (24%). Dans le nord des régions de Tahoua et Tillabéri, zones à prédominance pastorale¹³, les ménages sont fortement dépendant de l'élevage. La production agricole est minime en raison de la faible pluviométrie, ce qui contraint la plupart des ménages à s'approvisionner en céréales au marché tout au long de l'année⁷. Ainsi, que ce soit pour accéder à la nourriture ou aux revenus, le marché est un élément crucial pour les ménages qui dépendent des activités pastorales. Dans les zones centre et sud-est de la région de Tillabéri, la population dépend majoritairement de la production agricole, du petit commerce et de l'élevage¹⁴. Leur source de nourriture est à la fois leur propre production et les achats sur le marché. L'arrivée de la période de soudure renforce le recours au marché comme principale source de nourriture. Certains ménages reçoivent de l'aide alimentaire de la part des organismes humanitaires, en particulier les populations déplacées, selon les informations des entretiens qualitatifs.

Evolution de la proportion de localités évaluées - par principale source de nourriture selon les IC :

	Avril	Mai	Juin
Achat de nourriture	48%	57%	66%
Propre production	41%	29%	24%

Accès au marché

Parmi les 3% des localités évaluées où les IC ont indiqué l'absence d'un marché à distance de marche, la raison la plus communément citée était qu'il n'y a jamais eu un marché à proximité. Les départements où ces proportions étaient les plus élevées étaient Ayerou (8%), Bankilare (9%) et Filingue (8%). Globalement, en juin, selon les IC, 27% des localités évaluées à Tillabéri, se situaient à plus d'une heure de marche du marché, tandis qu'à Tahoua, toutes les localités évaluées accédaient au marché en moins d'une heure. Au second trimestre 2020 au Niger, le fonctionnement des marchés reste perturbé, notamment dans les régions de Tillabéri et de Tahoua, du fait de l'insécurité et du COVID-19¹⁵. De plus, avec la fermeture des frontières, certains marchés clés transfrontaliers (notamment du Mali et d'Algérie) sont devenus inaccessibles, privant ainsi les éleveurs et commerçants d'une importante source de revenus, et réduisant leur accès à la nourriture⁵. Enfin, avec le début de la saison des pluies, l'accès aux marchés et aux routes pourrait être encore entravé¹⁶. Dans les localités où les IC avaient rapporté la présence d'un marché, ils ont également observé une augmentation des prix des céréales au cours du mois précédent dans 94% des localités évaluées et une diminution de l'offre de produits céréaliers dans 55% des localités évaluées.

Proportion de localités évaluées avec accès à un marché, où les IC ont rapporté une augmentation du prix des céréales au cours du mois précédent :



En plus des facteurs saisonniers qui induisent une pression sur la demande de céréales tandis que les stocks diminuent, cette hausse des prix pourrait également être corrélée avec la fermeture des frontières dans le cadre de la lutte contre la pandémie du COVID-19¹⁷. Cette situation pourrait contribuer à fragiliser davantage les ménages à l'approche de la période de soudure, particulièrement les ménages dépendant principalement des achats sur le marché pour subvenir à leurs besoins alimentaires.

¹⁰ FEWS NET. *Food security outlook*. July 2020. ¹¹ Réseau de prévention des crises alimentaires. *Situation alimentaire et nutritionnelle / Niger*. Mars-mai 2020. ¹² Ministère de l'agriculture et de l'élevage. *Rapport d'évaluation de la campagne agricole d'hivernage 2019 et perspectives alimentaires 2019/2020*. Février 2020. ¹³ Les zones nord des régions de Tahoua et de Tillabéri sont des zones à prédominance de pastoralisme transhumant et nomade qui comprennent notamment les départements d'Abala, de Banibangou, Ayerou, Tassara et Tillia (source : FEWS NET. *Évaluation de l'insécurité alimentaire chronique au Niger*. Mars 2019). ¹⁴ La zone centre de la région de Tillabéri est à prédominance agropastorale et

comprend les départements de Bankilare, Filingué, Ouallam, Téra et Tillabéri. La zone sud-est de la région de Tillabéri est à prédominance de cultures pluviales de mil et de sorgho et comprend notamment les départements de Torodi, Say et Gohéye (source : FEWS NET. *Évaluation de l'insécurité alimentaire chronique au Niger*. Mars 2019). ¹⁵ Dispositif national de prévention et gestion des crises alimentaires. *Bulletin mensuel du système d'alerte précoce*. Mai 2020. ¹⁶ United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA). *Situation report*. July 2020. ¹⁷ Système d'information sur les marchés agricoles (SIMA). *Bulletin hebdomadaire n°566*. Juin 2020.

Moyens de subsistance

Les IC ont rapporté dans 61% de localités évaluées que la majorité de la population n'avait pas accès à ses moyens de subsistance habituels, au cours du mois précédent, principalement à cause de l'accès limité aux transports, au manque d'opportunité de travail journalier, aux conditions climatiques défavorables et à l'insécurité. Les mesures de restrictions liées au COVID-19 ont accentué les perturbations sur les activités de subsistances¹⁰, qui ont affecté une large part de la population, touchant aussi bien les activités d'agriculture, d'élevage et de commerce (principales activités des régions de Tillabéri et de Tahoua), que les activités de travail journalier, qui assurent souvent des revenus aux populations les plus vulnérables⁷.

Accès aux moyens de subsistance

La majorité de la population n'avait pas accès aux moyens de subsistance habituels, au cours du mois précédent, dans 71% localités évaluées de la région de Tahoua et dans 61% de la région de Tillabéri, à cause de l'accès limité aux transports (37%), du manque d'opportunité de travail journalier (36%), des mauvaises conditions climatiques (35%) et de l'insécurité (35%), selon les IC (*question à choix multiple*).

Principales perturbations sur les moyens de subsistance

Les activités de subsistance les plus perturbées pour la majorité de la population étaient le travail journalier, l'agriculture pour l'autoconsommation, l'élevage de bétail et le commerce. L'insécurité a entraîné pour de nombreux ménages la perte de leurs actifs productifs (vol de bétail et autres biens, stocks de céréales pillés etc.) et des difficultés d'accès aux champs pour les cultures¹⁸. De plus, les mesures prises pour lutter contre la propagation du COVID-19 ont limité l'accès aux intrants agricoles dans certaines zones, notamment pour les ménages les plus pauvres qui n'auraient pas reçu la distribution gratuite de semences à temps¹⁰. La fermeture des frontières n'a également pas permis à la main d'œuvre agricole de revenir comme à son habitude pour commencer les travaux dans les champs. Cette situation pourrait entraîner une baisse des superficies emblavées, mais aussi une baisse des transferts de fonds des migrants¹⁹.

En effet, cette période connaît habituellement des migrations saisonnières qui, dans la situation du COVID-19 ont été affectées par les restrictions de mouvements et la fermeture des frontières, en particulier, dans les zones du centre et sud-est de la région de Tillabéri, où un grand nombre de personnes migrent au cours de la période de soudure pour trouver du travail dans d'autres régions du Niger ou dans des pays voisins⁷.

Concernant les activités pastorales, la transhumance, déjà perturbée dans la région du Liptako-Gourma par l'insécurité l'a été davantage du fait des mesures de restriction relatives au COVID-19, dont les fermetures de frontières. Dans la région de Tahoua et le nord de la région de Tillabéri, la migration transhumante s'effectue entre novembre et mai. Cette période de migration coïncide avec le pic de la demande de main-d'œuvre⁷. Ces activités de subsistance, transhumance et travaux journaliers, ont ainsi été significativement affectées par les mesures de restriction de mouvements et de fermeture des frontières. Les informations des entretiens qualitatifs soulignent également la baisse des échanges commerciaux transfrontaliers, affectant particulièrement les commerçants et éleveurs se rendant habituellement sur les marchés transfrontaliers clés pour s'approvisionner et écouler leurs productions. De plus, une diminution de la demande de bétail et une augmentation des coûts d'entretien du bétail ont été observées¹⁰, ce qui semble affecter directement les revenus des éleveurs.

Evolution de la proportion de localités évaluées où les IC ont rapporté que ces activités de subsistance ont été perturbées, au cours du mois précédent (*plusieurs réponses possibles*) :

	Avril	Mai	Juin
Travail journalier	39%	55%	42%
Agriculture / autoconsommation	32%	29%	37%
Elevage de bétail	22%	19%	31%
Commerce	39%	38%	28%

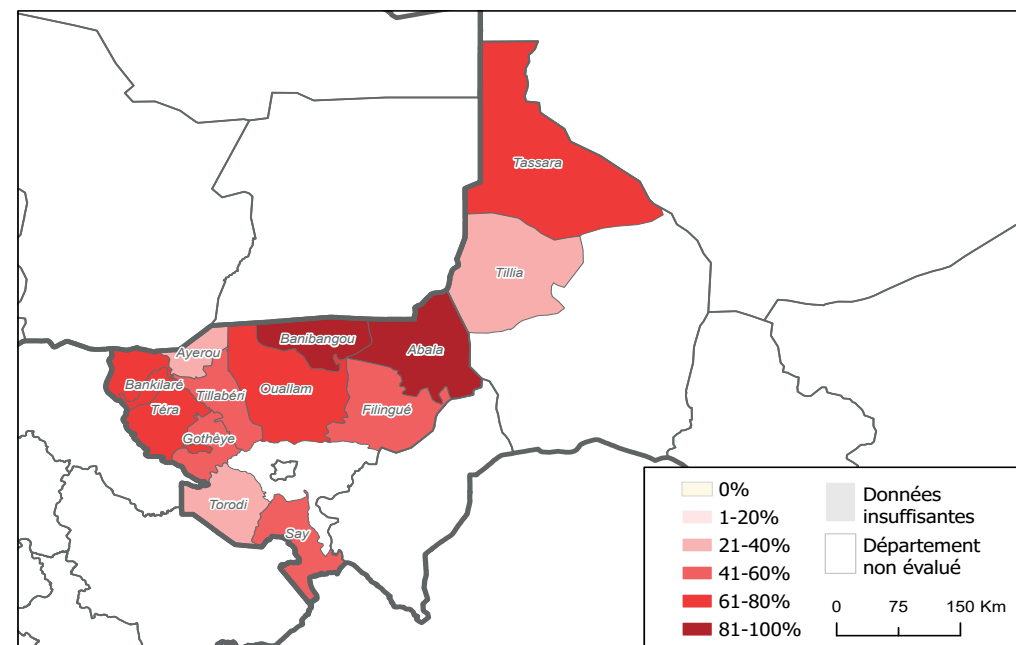
Eau, hygiène et assainissement (EHA)

Selon les IC, dans 57% des localités évaluées, l'accès à l'eau pour couvrir les besoins des ménages était insuffisant au cours du mois précédent. Le manque d'infrastructures et la mauvaise qualité de l'eau de boisson semblent être les principaux problèmes liés à l'eau. L'accès aux infrastructures d'assainissement semble aussi limité. La majorité de la population n'utilisait pas de latrines dans 79% des localités évaluées. Avec l'arrivée de la saison des pluies, l'application des bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement, notamment l'utilisation de latrines et des systèmes de gestion des déchets, est cruciale pour limiter les risques en matière de santé publique.

Accès à l'eau

Dans 57% de localités évaluées en juin, la majorité de la population n'avait pas accès à suffisamment d'eau pour combler les besoins du ménage au cours des 30 derniers jours. Cette proportion semblait augmenter au second trimestre 2020, puisqu'elle était de 48% le mois précédant la collecte de mars. Les proportions les plus élevées de localités où les IC ont rapporté un temps d'accès à l'eau supérieur à une heure étaient dans les départements d'Ouallam (21%) et de Téra (6%). De plus, l'accès à l'eau semblait particulièrement limité dans les départements d'Abala (84%), Banibangou (92%) et Tassara (75%). Les principales raisons citées pour expliquer l'accès limité à l'eau étaient que les infrastructures existantes sont souvent insuffisantes pour le nombre d'utilisateurs et/ou trop anciennes²⁰.

Proportion de localités évaluées en juin où les IC ont rapporté que la majorité de la population n'avait pas accès à suffisamment d'eau pour combler les besoins du ménage au cours du mois précédent :

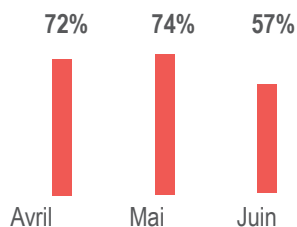


²⁰ Selon les informations collectées dans les entretiens qualitatifs, croisées avec les Evaluations rapides des besoins (MSA) du Mécanisme de Réponse Rapide (RRM).

¹⁸ UNHCR. [Rapport de monitoring de protection Tillabéri-Tahoua](#). Mai 2020.

¹⁹ Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires. [Résultats de l'analyse de l'impact de la pandémie COVID-19 sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Niger](#). Avril 2020.

Evolution de la proportion de localités évaluées où les IC ont rapporté que la majorité de la population n'avait pas accès à suffisamment d'eau pour satisfaire les besoins du ménage au cours du mois précédent :



Concernant la qualité de l'eau, dans 11% des localités évaluées, les IC ont rapporté que la majorité de la population n'avait pas accès à une source d'eau améliorée²¹ comme principale source d'eau de boisson, au cours du mois précédent, notamment à Ayerou dans la région de Tillabéri.

Pour les PDI, un accès limité a été rapporté aux produits de traitement de l'eau et aux biens non alimentaires tels que les récipients de transport et de stockage de l'eau, essentiels pour l'application des bonnes pratiques d'hygiène²². De plus, l'accès à l'eau semblait particulièrement limité pour les PDI des sites d'Abala^{18, 23}, d'Ayerou²², de Banibangou¹⁸, de Famale (département de Tillabéri)²⁴, de Kandadji (département de Tillabéri)²⁵ selon les MSA RRM.

Accès aux infrastructures d'assainissement

Les IC ont rapporté dans 79% de localités évaluées que la majorité de la population n'utilisait pas de latrines, au cours du mois précédent. Selon les entretiens qualitatifs réalisés, le manque de moyens financiers pour construire des latrines semblait être une barrière importante pour les populations. La défécation à l'air libre, souvent pratiquée dans les zones évaluées, augmente le risque de contamination de l'eau et de maladies d'origine hydrique. De plus, selon les IC, l'inexistence de latrines s'observe largement, à l'exception de la zone d'accueil des réfugiés (ZAR) d'Intikane, ce qui expose fortement les PDI aux maladies liées au manque d'hygiène¹⁸.

Avec l'arrivée de la saison des pluies, l'application des bonnes pratiques d'hygiène, notamment l'utilisation de latrines, est cruciale pour limiter les risques de maladies d'origine hydrique.

Proportion de localités évaluées au cours du mois précédent, par alternative en cas d'absence de latrines, selon les IC :

1. A l'air libre **96%**
2. Trou dans la cour **2%**
3. Utilisation de la latrine des voisins **1%**

Gestion des déchets

L'accès aux infrastructures d'assainissement est crucial pendant la saison des pluies. En effet, une mauvaise gestion des déchets peut induire des risques sanitaires en créant des habitats favorables aux insectes, rongeurs et autres vecteurs de maladies²⁶, mais aussi bloquer les systèmes de drainage, créer des eaux stagnantes²⁶, propices aux moustiques, vecteurs du paludisme.

Proportion de localités évaluées par principales méthodes de traitement des ordures, au cours du mois précédent selon les IC :

1. Aire ouverte désignée / aire ouverte non désignée **73%**
2. Ordures brûlées **9%**
3. Fosse/poubelle domestique **5%**
4. Fosse/poubelle commune **3%**

Hygiène

Des installations de lavage de mains étaient présentes dans 8% des localités évaluées et dans 58% des localités évaluées, la population avait des difficultés à se procurer du savon. Avec un accès limité à l'eau, aux installations de lavage des mains et au savon, les mesures préventives du COVID-19 semblaient difficiles à mettre en œuvre.

En effet, même si une augmentation de la proportion des localités évaluées où la population se lavait les mains avec du savon a été observée selon les IC (passant de 6% en mars à 17% en juin), cette proportion est restée faible.

Proportion de localités évaluées par principales méthodes de lavage des mains, au cours du mois précédent selon les IC :

Eau seulement	Savon	Ne se lave pas les mains	Sable	Autre
70%	17%	3%	1%	9%

L'accès aux installations de lavage des mains semblait particulièrement limité dans les départements d'Abala, de Banibangou et de Tassara, où les IC ont rapporté la présence d'installations de lavage des mains dans aucune des localités évaluées. Selon les informations des entretiens qualitatifs, la population n'a majoritairement pas accès aux installations de lavage des mains dans ou autour des abris et maisons. Cependant, ces installations sont souvent disponibles dans les lieux publics (lieux de culte, marchés, centres de santé etc.)⁵. Dans les foyers, les ménages utilisent des bouilloires ou des seaux pour se laver les mains. Le manque de moyens financiers et d'installations de lavage des mains sont les principales causes pour expliquer que la population ne se lave pas les mains de manière adéquate⁵. Le lavage des mains est tout de même souvent pratiqué avant de manger, après manger et pour les ablutions, mais la plupart du temps sans savon⁵.

Des difficultés pour accéder au savon existent. Malgré la disponibilité du savon en boutique ou sur les marchés⁵, le manque de revenus pour en acheter ou la cherté du savon ont été rapportés par les IC dans 95% localités évaluées (parmi les localités où les IC ont rapporté des difficultés pour accéder au savon) pour expliquer l'accès limité au savon pour de nombreux ménages.

Santé et nutrition

Parmi les 3% des localités évaluées où les IC ont rapporté l'inaccessibilité des services de santé fonctionnels à distance de marche, le manque d'infrastructures sanitaires à proximité était la principale cause citée par les IC, tandis que les considérations sécuritaires arrivaient en seconde position. Le paludisme restait le principal problème de santé et la principale cause d'augmentation des décès dans les localités évaluées, selon les IC. Comme chaque année pendant la saison des pluies, le nombre de cas de paludisme risque d'augmenter, tout comme les cas de malnutrition, avec un pic souvent observé pendant la période de soudure. En plus des perturbations existantes causées par l'insécurité sur l'accès aux soins, la pandémie de COVID-19 a entraîné un ralentissement de certaines activités médicales²⁷ et la réduction de l'accès aux services de santé et de nutrition¹⁶.

Accès aux services de santé

La majorité de la population n'avait pas accès à des services de santé fonctionnels à distance de marche dans 3% des localités évaluées, en particulier dans les départements de Filingue (11%) et Tillabéri (7%). Le manque d'infrastructures sanitaires à proximité et les considérations sécuritaires constituaient les principales barrières d'accès aux services de santé d'après les IC.

Evolution de la proportion de localités évaluées - par principale raison de l'accès limité aux services de santé au cours du mois précédent selon les IC :

	Avril	Mai	Juin
<i>Jamais eu d'infrastructures de santé à proximité</i>	50%	13%	75%
<i>Le personnel médical qualifié a cessé de travailler ou a été déplacé</i>	12%	13%	16%
<i>Insécurité sur les chemins d'accès aux infrastructures de santé</i>	6%	N/A	8%
<i>Fermeture ou destruction des infrastructures à cause de l'insécurité</i>	19%	69%	N/A

²¹ Les forages, mini-AEP, bornes fontaines, robinets et puits protégés sont définis comme des points d'eau améliorés, ayant le potentiel de fournir une eau propre à la consommation du fait de leur conception ou construction (définition élaborée à partir du site washdata.org).

²² Danish Refugee Council. [Rapport d'évaluation multisectorielle, ville d'Ayerou, département d'Ayerou](#), Avril 2020.

²³ International rescue committee. [Rapport d'évaluation multisectorielle, ville d'Abala, département d'Abala](#), Avril 2020.

²⁴ Danish Refugee Council. [Rapport d'évaluation multisectorielle, village de Famale, département de Tillabéri](#), Avril 2020.

²⁵ Danish Refugee Council. [Rapport d'évaluation multisectorielle, village de Kandadji, département de Tillabéri](#), Mai 2020.

²⁶ [Le manuel Sphere](#), édition 2018.

²⁷ Médecins sans frontières. [Malnutrition : les enjeux de la simplification et de la prise en charge au Niger](#), Juillet 2020.

Les principaux services de santé auxquels la majeure partie de la population avait accès (dans les localités dans lesquelles les IC ont rapporté que la population accédait aux services de santé (*question à choix multiple*)) étaient les centres de santé intégrés (CSI) dans 54% des localités évaluées, les cases de santé (40%) et les pharmacies (20%). Dans 95% des localités évaluées, où l'accès aux services de santé était possible, le temps d'attente était inférieur à une heure, selon les IC. Des organisations non gouvernementales (ONG) interviennent également, principalement auprès des populations déplacées, selon les informations des entretiens qualitatifs.

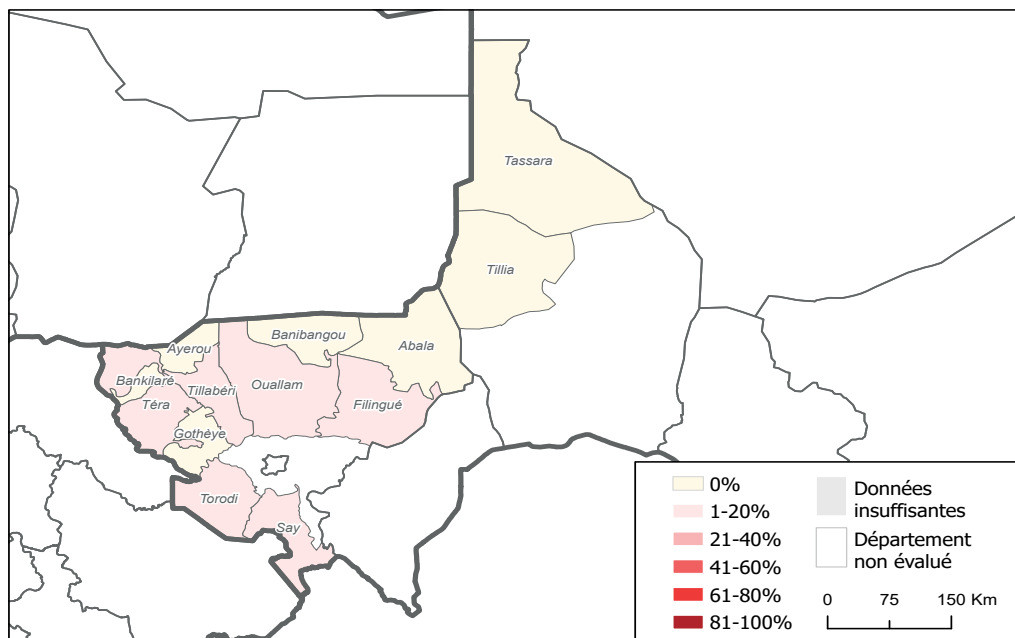
Le manque d'argent et la cherté des soins et médicaments constituent les principales barrières d'accès aux services de santé. Le manque de personnel médical (en particulier dans les localités évaluées d'Abala, de Tillia, Torodi et d'Ayerou) et des difficultés liées au transport, notamment

Proportion de localités évaluées en juin où les IC ont rapporté que la majorité de la population n'avait pas accès à des services de santé fonctionnels à distance de marche au cours du mois précédent :

avec l'impossibilité d'utiliser les motos ont également été mentionnées comme limitant l'accès aux services de santé lors des entretiens qualitatifs⁵. L'indisponibilité des médicaments et la faible capacité d'accueil des services de santé sont également des causes pour expliquer l'accès difficile aux services de santé. De plus selon les IC, dans 54% de localités évaluées, il n'existait pas de dispositif de prise en charge des malades critiques et dans 17% des localités évaluées, le service de santé le plus proche était situé à une heure de marche ou plus.

Proportion de localités évaluées en juin où les IC ont rapporté l'existence d'un dispositif de prise en charge des malades critiques :

Tillabéri	54%	<div style="width: 54%; height: 10px; background-color: #e31a1c;"></div>
Tahoua	57%	<div style="width: 57%; height: 10px; background-color: #e31a1c;"></div>



²⁶ UNICEF. *Humanitarian Situation Report*, April 2020.

Problèmes de santé

Selon les IC, la pandémie de COVID-19 représentait la plus grande préoccupation de santé (dans 53% des localités évaluées) avant le paludisme (29%) alors que le principal problème de santé qui affectait la population restait le paludisme (dans 79% des localités évaluées). Chaque année, l'arrivée de la saison des pluies et de la période de soudure alimentaire s'accompagne de niveaux élevés de malnutrition et de paludisme²⁷.

D'autres facteurs cette année pourraient aggraver la situation. En effet, les systèmes de santé ont connu avec la pandémie de COVID-19 des perturbations²⁷. Certaines activités médicales, comme les campagnes de prévention du paludisme, généralement couplées à un dépistage nutritionnel, doivent s'adapter aux contraintes liées à la pandémie, telles que les mesures de distanciation sociale et de restriction de mouvements²⁷.

Ainsi, selon le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le nombre d'enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère pourrait augmenter de 30% au Niger cette année en raison de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la sécurité alimentaire et sur l'accès aux soins pour les enfants et leurs mères²⁸.

Principaux problèmes de santé les plus rapportés par les IC, par proportion de localités évaluées en juin :

Problème de santé	Tillabéri	Tahoua
Paludisme	79%	71%
Pneumonie et autres problèmes respiratoires	7%	14%

Nutrition

Parmi les 73% des localités évaluées où les IC ont rapporté la présence de programmes nutritionnels, les services de prise en charge des cas de malnutrition (modérée et sévère) étaient les services principalement disponibles, tandis que les autres programmes tels que le dépistage précoce, les relais communautaires et les groupes de soutien étaient moins disponibles (cités dans respectivement 9%, 17% et 5% des localités évaluées). Les départements où les IC ont rapporté les plus faibles proportions d'accès à des programmes nutritionnels étaient Ayerou (69%), Filingué (46%), Say (60%), Tassara (50%) et Tillia (67%).

Des facteurs contribuant à la malnutrition sont également à souligner tels que l'accès limité à la nourriture, rapporté dans toutes les localités évaluées de Bankilare, Tassara et Tillia et l'utilisation de sources d'eau non-améliorées pour l'eau de boisson (rapportée à Ayerou et Say dans respectivement 79% et 16% des localités évaluées). De plus, il semblerait que la pandémie de COVID-19 ait entraîné la perturbation des pratiques d'alimentation du nourrisson et de l'enfant (ANJE) et un ralentissement des activités de sensibilisation et de prévention nutritionnelles¹⁶.

Décès

Pourcentage de localités évaluées en juin dans lesquelles les IC ont rapporté une hausse du nombre de décès au cours du mois précédent :

Tillabéri	15%	<div style="width: 15%; height: 10px; background-color: #e31a1c;"></div>
Tahoua	43%	<div style="width: 43%; height: 10px; background-color: #e31a1c;"></div>

Cette proportion était plus élevée dans les localités évaluées des départements d'Abala (32%), de Tillia (67%) et Torodi (47%). Les causes principales de décès rapportées par les IC étaient le paludisme (80%), les conflits (5%) et la vieillesse (5%).

Abris et bien non alimentaires

Les populations déplacées semblaient davantage exposées à la précarité des abris que les populations non déplacées. En effet, dans 43% des localités évaluées, les IC ont rapporté que la majorité des PDI vivait dans des conditions inadéquates²⁹, avec des proportions plus élevées dans les départements d'Abala (100%), d'Ayerou (67%) et de Ouallam (60%). Cela pourrait être lié à l'arrivée importante de PDI dans ces départements ces derniers mois. L'inadéquation des abris expose les PDI non seulement aux intempéries mais aussi à des risques d'incidents de protection (viols, violences). De plus, les premières pluies de la saison ont été enregistrées au cours du mois de mai et des dégâts matériels liés aux inondations ont déjà été

constatés en particulier dans la région de Tahoua³⁰. Enfin, selon les IC, l'indisponibilité des biens non alimentaires (BNA) concernait surtout les moustiquaires, les couvertures et nattes de couchage, qui sont aussi les biens les plus utiles à la population, en particulier pendant la saison des pluies.

Types d'abris par groupe de population

Selon les IC, par rapport à la population non déplacée, les déplacés des localités évaluées étaient les plus vulnérables en matière d'abris.

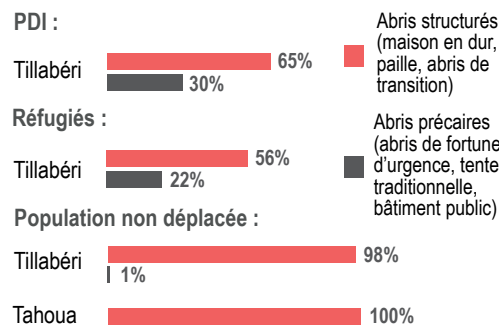
En effet, les IC ont rapporté que les PDI et les réfugiés résidaient principalement dans des abris précaires³¹ dans respectivement 30% et 22% des localités évaluées de la région de Tillabéri. Les départements où ces proportions

étaient les plus élevées sont Abala, Ayerou, Ouallam et Tera pour les PDI et Banibangou pour les réfugiés.

Les PDI résident sur des sites dans des abris souvent en mauvais état, parfois même à l'air libre mais aussi fréquemment dans des bâtiments publics (écoles, maisons de jeunes, etc.) ou dans des familles d'accueil^{22, 25, 23}.

Les conditions d'hébergement précaires de ces populations augmentent la promiscuité et les risques associés (risques sanitaires, d'incidents de protection, etc.), impactant aussi bien les populations déplacées que les population hôtes qui les hébergent.

Proportion de localités évaluées en juin par type d'abri en fonction du groupe de population selon les IC :



La principale raison rapportée par les IC pour expliquer les conditions de logement inadéquates pour les PDI est le manque d'espace dans 60% des localités évaluées, ce qui pourrait aussi limiter l'application des mesures de distanciation sociale.

Le HCR souligne également la forte concentration et promiscuité des populations dans le chef-lieu de la commune d'Ayerou et autres sites et zones d'accueil, notamment dans la commune de Tillia¹⁸. Enfin, pour la population déplacée installée dans les écoles ou les champs de la population hôte, des problèmes risquent de se poser lors de la réouverture des écoles et au début de la période hivernale, lorsque les populations vont reprendre les activités agricoles dans leurs champs^{22, 24, 25}.

Destructions d'abris

Parmi les 6% de localités évaluées où les IC ont rapporté des destructions d'abris, les principales causes étaient les intempéries (86%), suivi par les conflits (9%). La saison pluvieuse au Niger est en effet généralement caractérisée par des intempéries violentes causant des dégâts significatifs, pour l'ensemble des groupes de populations⁸. Les départements avec les proportions les plus élevées de localités où les IC ont rapporté des destruction d'abris au cours du mois précédent étaient Ayerou (15%) et Gotheye (17%).

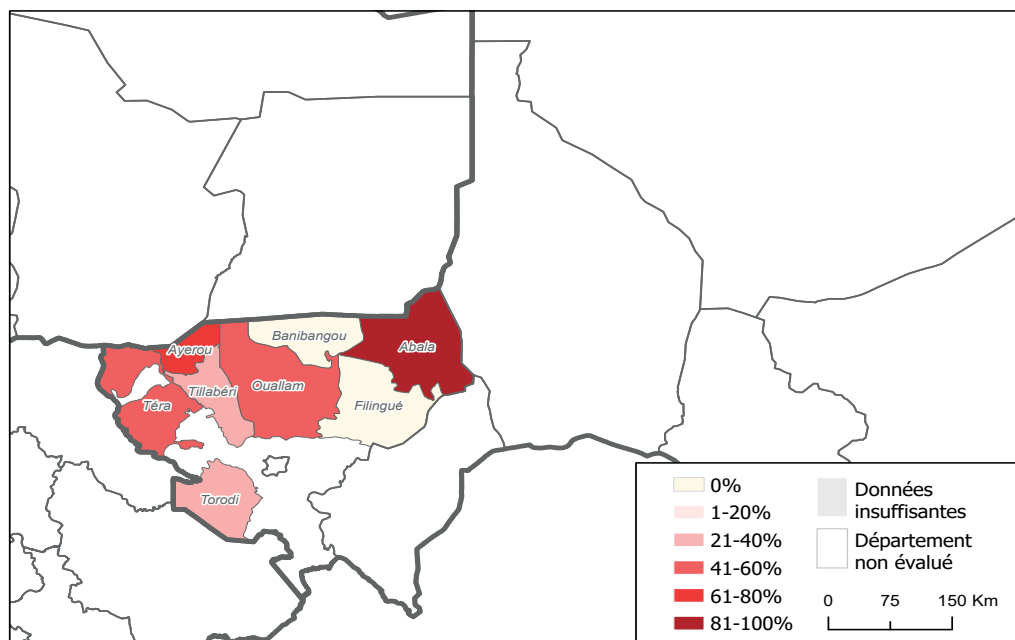
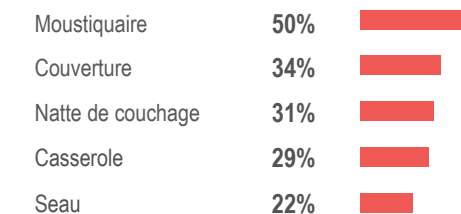
Disponibilité des biens non alimentaires

Selon les IC, les BNA qui n'étaient pas disponibles pour la majorité de la population sont aussi les BNA dont la population avait le plus besoin, puisque selon les IC les BNA dont la population avait le plus besoin étaient les moustiquaires et les couvertures dans respectivement 72% et 51% des localités évaluées³².

A l'approche de la saison des pluies, l'utilisation de moustiquaires est cruciale dans la lutte contre le paludisme. Les départements d'Abala, de Banibangou, Tassara et Tillia semblent les plus touchés par l'indisponibilité des principaux BNA.

Pour les PDI, l'indisponibilité de ces articles pourrait s'expliquer par le fait que ces derniers ont laissé leurs articles non essentiels derrière eux lors du déplacement²³.

Les biens non alimentaires les plus cités par les IC comme étant indisponibles pour la majorité de la population, par proportion de localités évaluées au cours du mois précédent (plusieurs réponses possibles) :



²⁹ La définition de "conditions adéquates" est laissée à la discrétion des IC.

³⁰ European Commission's Directorate-General for European Civil Protection and Humanitarian Aid Operations (DG-ECHO). *Daily flash of 30 July 2020*. July 2020.

³¹ Catégories considérées comme abris précaires: abri de fortune, abri d'urgence, bâtiment public et tente traditionnelle.

³² Pour des raisons de méthodologie, les premiers résultats de l'analyse étant des kits femmes et kits bébé n'ont pas été rapportés.

Protection

D'après le monitoring de protection, une évolution croissante des incidents de protection a été observée de janvier à juin 2020, pouvant s'expliquer par la présence active des GANE dans de nouvelles localités de la zone frontalière, suite à la pression des FDS ainsi que les opérations militaires en cours³³. Selon les IC, dans 41% des localités évaluées la majorité de la population ne se sentait pas en sécurité et 9% des localités évaluées ont connu des incidents sécuritaires avec des civils tués ou gravement blessés au cours du mois précédent.

Proportion de localités évaluées en juin où les IC ont rapporté que la majorité de la population ne s'est pas sentie en sécurité au cours du mois précédent :

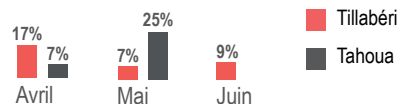
Tillabéri	42%	<div style="width: 42%; background-color: #e34a33; height: 10px;"></div>
Tahoua	14%	<div style="width: 14%; background-color: #e34a33; height: 10px;"></div>

Insécurité

Selon les IC, la majorité de la population ne se sentait pas en sécurité dans 41% des localités évaluées, en particulier dans les départements d'Abala (96%) et de Banibangou (92%). Selon le monitoring de protection, dans ces départements, les extorsions des biens ont été les principaux incidents de protection au mois juin³³. Les IC ont rapporté que 9% des localités évaluées ont connu des incidents sécuritaires (civils tués ou gravement blessés), particulièrement dans les départements d'Abala (36%), de Banibangou (31%), de Bankilare (18%) et de Torodi (17%).

Selon le monitoring de protection, la région de Tillabéri a été la plus touchée jusqu'au mois d'avril 2020, mais une montée des incidents dans la région de Tahoua a été constatée à partir du mois de mai, ce qui pourrait être dû aux vastes opérations militaires ayant conduit à un repli des GANE dans la région de Tahoua. Toujours selon le monitoring de protection, les populations hôtes étaient les plus affectées par les incidents de protection dans la région de Tillabéri, tandis que dans la région de Tahoua, les PDI étaient les plus affectées³³.

Evolution de la proportion de localités évaluées dans la région de Tillabéri où les IC ont rapporté des incidents durant lesquels des civils ont été tués ou gravement blessés au cours du mois précédent :



Préoccupations en lien avec la protection

Selon les IC, la violence par les groupes armés constituait la principale préoccupation en matière de protection pour la majorité de la population (rapportée dans 44% des localités évaluées), suivi du vol de bétail (10%) et du mariage précoce / forcé (6%).

En ce qui concerne la protection des enfants, le HCR souligne l'impact des restrictions liées à la pandémie de COVID-19 sur les enfants, dont, entre autres, l'augmentation des pratiques de mariages précoces et du sexe de survie, des violences domestiques et l'exposition des enfants au travail, à l'exploitation, aux abus et à l'abandon scolaire¹⁸.

Concernant la cohésion sociale, la relation entre les déplacés et la population non déplacée a été rapportée par les IC comme majoritairement bonne dans 96% des localités évaluées.

Cependant, la pression sur les ressources naturelles et les infrastructures, les installations parfois archaïques des sites de déplacés, la dénonciation et la stigmatisation de certaines ethnies, ou encore les tensions autour des points d'eau dans différentes localités, pourraient nuire à la bonne qualité des relations entre différentes communautés. Des tensions communautaires ont déjà été rapportées dans les localités d'Ayerou³⁴, de Tillabéri³⁵ et les communes de Djagourou et Tillia¹⁸.

Education

L'accès à l'éducation, qui était déjà affecté par l'insécurité, l'a été davantage avec les mesures de fermeture des écoles pour empêcher la propagation du COVID-19³⁶. Selon les IC, dans 41% des localités évaluées la majorité de la population en âge d'être scolarisée³⁷ n'avait pas accès à des services éducatifs fonctionnels au cours du mois précédent. Cette proportion était de 16% lors de la collecte des données du mois de mars. De plus, il semblerait que les mesures de fermeture des écoles entravent davantage la scolarisation des filles. En effet, dans la région de Tillabéri, une recrudescence du mariage précoce aurait été observée lors de la période de fermeture des écoles et de confinement³⁸.

Accès à l'éducation

Les IC ont rapporté dans 41% localités évaluées que la majorité de la population n'avait pas accès à des services éducatifs fonctionnels à distance de marche au cours du mois précédant la collecte des données du mois de juin. Les proportions les plus élevées étaient dans les départements de Tillabéri (56%), Bankilare (55%) et d'Abala (52%). Si dans 72% des localités évaluées, la raison la plus communément citée de l'accès limité aux services éducatifs était la fermeture sur décision des autorités, l'absence d'enseignants et l'insécurité semblent toujours entraver l'accès à l'éducation. En cas de disponibilité des services éducatifs, selon les IC, les services les plus accessibles étaient l'éducation formelle (100%), l'éducation religieuse (5%) et l'enseignement professionnel (1%) (question à choix multiple).

Evolution de la proportion de localités évaluées dans la région de Tillabéri - par principale raison de l'accès limité aux services éducatifs au cours du mois précédent selon les IC³⁹ :

	Avril	Mai	Juin
Ecoles fermées sur décision des autorités	86%	92%	72%
Les enseignants ont arrêté de travailler ou ont été déplacés	9%	3%	11%
Menace des groupes armés envers les parents et enfants	N/A	N/A	7%

Scolarisation des filles et des garçons

Selon les informations collectées lors des entretiens semi-structurés, les filles auraient moins accès à l'éducation en raison des mariages précoces qui seraient la principale cause de leur déscolarisation. De manière générale, lors de la fermeture des écoles, le principe de continuité pédagogique ne semble pas avoir été appliqué dans la majorité des localités évaluées. En effet, en cas d'indisponibilité des services éducatifs, les IC ont rapporté dans 80% des localités évaluées qu'aucune stratégie d'adaptation n'était mise en place. Cependant, les révisions à la maison et l'apprentissage à l'école coranique ont été rapportés dans respectivement 8% et 3% des localités évaluées comme stratégies d'adaptation.

Les principales occupations des filles et des garçons en cas d'indisponibilité des services éducatifs étaient le travail à la maison (62%), le travail en dehors de la maison (16%) ou aucune occupation (10%). Selon l'ONG Plan international, avec l'arrêt des cours pendant la fermeture des écoles, le risque de décrochage scolaire existe et serait plus important pour les filles. Lorsque les écoles ferment et que les familles se retrouvent dans des situations précaires, les filles seraient plus à risque d'être mariées précocement et de ne pas retourner à l'école^{38, 40}. De plus, un manque d'accès à l'éducation pourrait aussi mener à un accès limité aux services essentiels délivrés dans les établissements scolaires tels que les repas et la protection en milieu scolaire (accompagnement, référencement, etc.)⁴⁰.

Principales occupations des enfants/jeunes en âge d'être scolarisés (6-17 ans) en cas d'indisponibilité des services éducatifs au cours du mois précédent, selon les IC³⁹ :

Travail à la maison	<div style="width: 62%; background-color: #e34a33; height: 10px;"></div>	62%
Travail en dehors de la maison	<div style="width: 16%; background-color: #e34a33; height: 10px;"></div>	16%
Aucune activité / loisirs	<div style="width: 10%; background-color: #e34a33; height: 10px;"></div>	10%

³³ UNHCR. [Dashboard du monitoring de protection Tillabéri-Tahoua](#). Juin 2020. ³⁴ UNHCR. [Rapport de monitoring de protection Tillabéri-Tahoua](#). Avril 2020. ³⁵ UNHCR. [Rapport de monitoring de protection Tillabéri-Tahoua](#). Juin 2020. ³⁶ Agence Anadolu, [Niger - Covid-19 : les cours reprennent dans les écoles](#), 11/06/2020. ³⁷ La population en âge d'être scolarisée est définie par les enfants de 6-17 ans. ³⁸ OCHA. [Rapport mensuel Tillabéri](#). Juin 2020.

³⁹ Question posée dans les localités évaluées dans lesquelles les IC ont rapporté que les jeunes en âge d'être scolarisés ne suivaient pas les cours au cours du mois précédent la collecte de données. ⁴⁰ Plan international France. [Le journal Afrique sur TV5 monde](#). Juillet 2020.

Communication

Les IC ont rapporté dans 19% des localités évaluées que la majorité de la population avait des difficultés à accéder à l'information sur l'assistance humanitaire disponible. Parmi ces localités, selon les IC, le type d'information qui aurait été le plus utile à la population était de l'information sur l'accès à l'assistance humanitaire dans 41% des localités évaluées, sur la pandémie de COVID-19 (24%) et sur le contexte sécuritaire (12%).

Cependant, les populations semblent généralement avoir bien reçu les informations diffusées dans le cadre de la lutte contre la propagation du COVID-19, selon les résultats des entretiens semi-structurés dans les localités où ils ont été menés.

Proportion de localités évaluées en juin où les IC ont rapporté que la majorité de la population avait des difficultés d'accès à l'information sur l'assistance humanitaire disponible au cours du mois précédent :

Accès à l'information sur l'assistance

Les principales sources d'information rapportées par les IC étaient la radio, dans respectivement 39% et 86% des localités évaluées de Tillabéri et de Tahoua. Les principaux pourvoyeurs d'information étaient l'entourage proche (amis, famille, etc.) et les leaders communautaires.

En ce qui concerne le COVID-19, selon les entretiens semi-structurés, les agents de santé et le personnel humanitaire ont été les principaux pourvoyeurs d'information. Les principaux gestes de prévention à la propagation du virus que la population semble avoir le plus retenu sont le lavage des mains au savon (ou au gel hydro-alcoolique), éviter les rassemblements, éviter de serrer la main et porter un masque.

Principales sources d'information et pourvoyeurs d'information

Principale source d'information générale selon les IC, au cours du mois précédant la collecte de données dans les localités évaluées :

	Tillabéri	Tahoua
Radio	39%	86%
Appels téléphoniques	37%	
Conversation en personne	5%	

Principaux pourvoyeurs d'information selon les IC, au cours du mois précédant la collecte de données dans les localités évaluées :

	Tillabéri	Tahoua
Amis/famille	50%	86%
Leaders communautaires	38%	14%
Commerçants	1%	

Proportion de localités évaluées dans lesquelles des populations ont bénéficié d'une assistance humanitaire au cours du mois précédent selon les IC :

Tillabéri	9%
Tahoua	0%

Les IC ont indiqué (*question à choix multiple*) que la majorité de la population a besoin en priorité d'une assistance en sécurité alimentaire dans une majorité de localités évaluées (94%), mais également d'une assistance en santé (64%), en EHA (48%) et en moyens de subsistance (29%). Les proportions de localités où les IC ont indiqué des besoins en sécurité alimentaire, en santé et en EHA ont augmenté puisqu'elles étaient, lors de la collecte de données du mois de mars, de respectivement 65%, 38% et 32%. Malgré les besoins importants, la mise en œuvre des interventions humanitaires pourrait continuer à être entravée par diverses contraintes d'accès, principalement à cause de l'insécurité¹⁶. De plus, les mesures gouvernementales prises pour limiter la propagation du COVID-19, comprenant les interdictions de rassemblement et la distanciation sociale, affectent considérablement les activités humanitaires sur le terrain et obligent les acteurs humanitaires à adapter leurs stratégies d'intervention³⁴.

Informations complémentaires

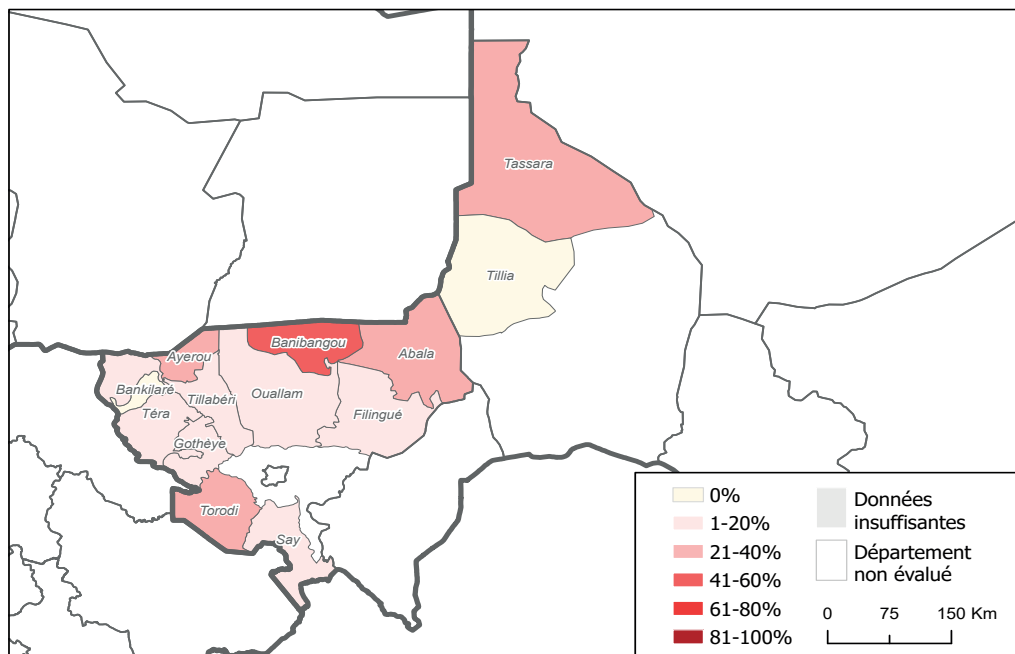
Les autres produits récents de REACH sur le suivi de la situation humanitaire au Niger sont disponibles via ces liens :

REACH. Suivi de la situation humanitaire dans la zone trois frontières. Région de Tillabéri. Fiches d'information des mois [d'avril](#), [mai](#) et [juin](#) 2020.

REACH. Suivi de la situation humanitaire dans la zone trois frontières. Région de Tahoua. Fiches d'information des mois [d'avril](#), [mai](#) et [juin](#) 2020.

REACH. Résultats pertinents dans le cadre de la situation du COVID-19. Régions de Tillabéri et de Tahoua. Fiches d'information des mois de [mars](#) et [avril](#) 2020.

REACH. Suivi de la situation humanitaire dans la zone trois frontières. Régions de Tillabéri et de Tahoua. Aperçu de la situation en [mars 2020](#).



⁴¹ UNICEF. [Humanitarian Situation Report](#). May 2020.